

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	22.02.2022
Titre du projet du marché	Ouvrages hydroélectriques Hauterive – Maigrauge – Oelberg / assainissements éclusées et migration piscicole
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	231915
N° de la publication SIMAP	1238707
Date de publication SIMAP	28.01.2022
Adjudicateur	Groupe E, Service Achats
Organisateur	Groupe E, Service Achats, à l'attention de Anne-Claude Keusen, Route de Morat 135, 1763 Granges-Paccot, Suisse, E-mail: achats@groupe-e.ch
Inscription	Sur simap, pas de délai. Le dossier n'est pas téléchargeable sur le site Internet SIMAP.CH. L'adjudicateur recommande au soumissionnaire de demander le dossier auprès de l'organisateur au moins 10 jours ouvrables avant la date de dépôt de l'offre.
Visite	Pas de visite prévue.
Questions	18.02.2022 sur simap.
Rendu documents	11.03.2022 à 12h00. Le timbre postal ne fait pas foi. Un exemplaire papier et USB, sous pli fermé avec mention "MARCHE PUBLIC – NE PAS OUVRIR Ouvrages hydroélectriques Hauterive – Maigrauge – Oelberg / assainissement éclusées et migration piscicole".
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure	Procédure ouverte non soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux
Genre de prestations / type de mandats	CPV : 71320000 - Services de conception technique, 71335000 - Etudes techniques
Description détaillée des prestations / du projet	Le marché concerne l'ensemble des études nécessaires pour la formulation des propositions de variantes d'assainissement des ouvrages de Hauterive (éclusées et migration piscicole au niveau du canal de restitution des turbines), Maigrauge (coordination avec les autres domaines) et Oelberg (éclusées). La description des livrable fait référence à la phase SIA 21. Les prestations à fournir sont clairement définies.
Communauté de mandataires	Admise, maximum trois membres associés.
Sous-traitance	Admise, maximum 30 %.
Mandataires préimpliqués	Les bureaux préimpliqués ne sont pas mentionnés et les documents produits ne font pas partie de l'appel d'offres.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	Pas mentionnés.
Conditions de participation	Seuls les bureaux dont le but social ou le domaine d'activité, après une vérification sommaire, couvre l'objet de l'appel d'offres seront admis à recevoir le dossier de soumission. Fournir : • l'attestation sur l'honneur • l'engagement à respecter l'égalité entre hommes et femmes
Critères d'aptitude	• Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours des 10 dernières années, des mandats similaires et de même envergure à celui demandé dans le présent appel d'offres, au minimum deux projets concernant l'assainissement des éclusées et trois projets concernant la migration piscicole ; • Disposer d'une organisation qualité et d'un système de management environnemental par un système certifié (type ISO 9001 et ISO 14001 ou équivalent) ou à défaut fournir une description succincte des mesures et/ou actions internes mises en place du point de vue organisationnel et management environnemental pour satisfaire les exigences du client et exécuter le marché en bonne et due forme.
Critères d'adjudication / de sélection	C1 Prix 30 % (linéaire) C2 Personnes-clés (chef de projet et spécialistes + références et disponibilités) 15 % C3 Concept d'organisation 15 % C4 Analyse des tâches 40 % Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.
Indemnités / prix :	Pas d'indemnités.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres	Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
La description du projet et des objectifs est suffisante.Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.Les délais sont corrects.
Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont correctes.
Manques de l'appel d'offres	Les mandataires préimprimés ne sont pas mentionnés et les règles de leur participation au marché ne sont pas correctes. Les décisions d'assainissement jointes au dossier font référence à plusieurs études antérieures liées au marché qui ne sont pas mises à disposition (établies par les bureaux CSD, SD, Hydrique Ingénieurs, PRONAT Conseils).Les membres du collège d'évaluation ne sont pas mentionnés nommément (art. 12.3 SIA 144). Il est ainsi impossible d'annoncer les éventuels conflits d'intérêts selon exigences du p. 3.7 de la pièce K2.
Observations de l'OMPr	L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il n'en respecte que partiellement les principes généraux.L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres. 